

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2025	TARIFS 2026	DATE D'EFFET	ACTE
SPORTS					
Les présents tarifs demeurent applicables tant qu'ils n'ont pas été modifiés ou supprimés					
STADES					
TERRAINS GAZONNÉS :					
<i>(Aérodrome, Bois d'Ouin 1-2-3-4, Henri Jousse, La Treille 3- 4- 5, Omnisports (hybride), Puy-Saint-Bonnet, Roland Geneste)</i>					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	61,00 €	64,00 €	A compter du 01/01/2026	Délibération n° 1.8 du 8 décembre 2025
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	43,00 €	45,00 €		
PLAINES DE JEUX GAZONNÉES :					
<i>(Bordage Luneau, Rugby Du Bellay, Du Bellay Foot, La Girardière, La Treille 1, Omnisports)</i>					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	28,00 €	29,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	20,00 €	21,00 €		
TERRAINS STABILISÉS :					
<i>(Demiannay, Joachim Du Bellay, Puy-Saint-Bonnet, Rambourg, Laennec, Chambord)</i>					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	18,00 €	19,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	13,00 €	14,00 €		
TERRAINS SYNTHÉTIQUES :					
<i>(Bordage Luneau, Pierre Blouen, Treille 2, Bois d'Ouin 1)</i>					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	22,00 €	23,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	16,00 €	17,00 €		
EXONERATIONS : Les associations sportives choletaises à but non lucratif et les centres sociaux choletais qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sont exonérées du paiement des redevances de location et d'occupation du domaine public.					
PISTE OMNISPORTS					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	23,00 €	24,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	17,00 €	18,00 €		
EXONERATIONS : Les associations sportives choletaises à but non lucratif et les centres sociaux choletais qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sont exonérées du paiement des redevances de location et d'occupation du domaine public.					

SALLES			
PETITES SALLES :			
<i>(Alain Mimoun, Charles Péguy, Salles d'activités 1 et 2 Joachim Du Bellay, Salles d'activités du Val de Moine, Jean Macé, Marie Baudry, Mocrat, Salle d'activités du Puy-Saint-Bonnet, Mezzanine Chambord)</i>			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	18,00 €	19,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	13,00 €	15,00 €
PETITES SALLES SPÉCIALISÉES			
<i>(Dojo du Plessis, escrime Joachim Du Bellay, Turpault gymnastique)</i>			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	21,00 €	22,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	15,00 €	18,00 €
GRANDES SALLES NON CHAUFFÉES :			
<i>(Bordage Luneau)</i>			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	19,00 €	20,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	14,00 €	15,00 €
GRANDES SALLES CHAUFFÉES :			
<i>(Chambord, Demiannay, Grégoire omnisports, Joachim Du Bellay Omnisports, Laënnec, Plessis Omnisports, Puy-Saint-Bonnet Omnisports, Rambourg)</i>			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	23,00 €	24,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	17,00 €	18,00 €
GRANDES SALLES CHAUFFÉES SPÉCIALISÉES			
<i>(Dojo Chêne Landry, Grégoire escalade, Coubertin TT, gym Coubertin, gym Joachim Du Bellay)</i>			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	26,00 €	27,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	19,00 €	20,00 €
EXONERATIONS : Les associations sportives choletaises à but non lucratif et les centres sociaux choletais qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sont exonérées du paiement des redevances de location et d'occupation du domaine public.			
ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES			
PAS DE TIR A L'ARC			
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	28,00 €	29,00 €
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	20,00 €	21,00 €

STAND DE TIR					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	31,00 €	33,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	22,00 €	23,00 €		
PISTE BMX					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par heure	20,00 €	21,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par heure	14,00 €	15,00 €		
BOULODROME INTERIEUR					
- Associations ou organismes divers non choletais	par heure	18,00 €	19,00 €		
- Associations ou organismes divers choletais	par heure	13,00 €	14,00 €		
BOULODROME EXTERIEUR : privatisation des lieux pour organisation d'une manifestation					
- Associations ou organismes divers non choletais	par heure		19,00 €		
- Associations ou organismes divers choletais	par heure		14,00 €		
EXONERATIONS : Les associations sportives choletaises à but non lucratif et les centres sociaux choletais qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sont exonérées du paiement des redevances de location et d'occupation du domaine public.					
SALLE MOCRAT : Réception, Repas, Soirée festive					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par jour	400,00 €	400,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais	par jour	275,00 €	275,00 €		
- Associations sportives Choletaises à but non lucratif	par jour	275,00 €	275,00 €		
GRANGE DU BOIS D'OUIN					
- Associations ou organismes divers non Choletais	par jour	339,00 €	339,00 €		
- Associations ou organismes divers Choletais (dès la première utilisation)	par jour	238,00 €	238,00 €		
EXONERATIONS : Les associations sportives choletaises à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général sont exonérées du paiement des redevances de location et d'occupation du domaine public.					
ANIM'SPORTS					
- Eveil (activités proposées de septembre à juin, pour les enfants de 4 à 14 ans), tarif basé sur le quotient familial :					
0 - 305	p/enfant p/an	27,00 €	28,00 €		
306 – 455	p/enfant p/an	32,00 €	34,00 €		
456 – 610	p/enfant p/an	37,00 €	39,00 €		
611 - 770	p/enfant p/an	43,00 €	45,00 €		

771 - 930	p/enfant p/an	48,00 €	50,00 €		
931 - 1 090	p/enfant p/an	53,00 €	56,00 €		
1 091 et plus, non allocataire avec revenus	p/enfant p/an	58,00 €	61,00 €		
- Vacances scolaires	par animation	3,00 €	4,00 €		
	la matinée	6,00 €	7,00 €		
ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT CHOLETAIS, ORGANISMES DE FORMATION ETABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS CHOLETAIS ET ACADEMIE					
. Equipements extérieurs (stades, plateaux, plaine de jeux, piste, tir à l'arc)	l'heure	11,67 €	11,67 €		
. Terrains gazonnés	l'heure	31,00 €	31,00 €		
. Grande salle chauffée	l'heure	15,59 €	15,59 €		
. Grande salle non chauffée	l'heure	9,92 €	9,92 €		
. Petite salle ou petite salle spécialisée	l'heure	14,69 €	14,69 €		
COMITÉS UGSEL ET UNSS NATIONAUX, REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX SUAPS					
. Equipements extérieurs (stades, plateaux, plaine de jeux, piste, tir à l'arc)	l'heure	11,67 €	11,67 €		
. Terrains gazonnés	l'heure	31,00 €	31,00 €		
. Grande salle chauffée	l'heure	15,59 €	15,59 €		
. Grande salle non chauffée	l'heure	9,92 €	9,92 €		
. Petite salle ou petite salle spécialisée	l'heure	14,69 €	14,69 €		
DISPOSITIONS PARTICULIÈRES :					
<u>CARTES MAGNÉTIQUES ET CLÉS D'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX :</u>					
carte perdue ou détériorée	l'unité	24,00 €	24,00 €		
clé standard perdue ou détériorée	l'unité	7,00 €	7,00 €		
clé incopiable perdue ou détériorée	l'unité		20,00 €		
<u>UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :</u>					
oubli de l'utilisateur nécessitant le déplacement d'agents pour l'ouverture ou la fermeture des équipements sportifs	forfait	30,00 €	30,00 €		
défaut de rangement de l'équipement par l'utilisateur	forfait	30,00 €	30,00 €		